



Vers un secteur des transports en meilleure santé

État des lieux, enjeux
et pistes d'actions





Pilier majeur de l'économie, le secteur du transport et de la logistique représente aujourd'hui plus de 1,4 million d'emplois en France selon Transport et Logistique de France (TLF), pour un chiffre d'affaires cumulé de 200 milliards d'euros, soit environ 8 % du PIB national.

Figure de proue du secteur, le transport routier emploie plus de 500.000 personnes en France, déplace près de 90 % des marchandises et transporte près de 10 millions de voyageurs chaque année. Il doit pourtant faire face à des défis structurels et conjoncturels majeurs.

A la fois stimulée par une réglementation de plus en plus stricte et par les attentes des passagers et des consommateurs, la transition énergétique dans le transport constitue un premier défi majeur dans un secteur encore largement dépendant des carburants fossiles (6 % des émissions de CO₂ à l'échelle de l'UE, 31 % des émissions directes de gaz à effet de serre en France).

La feuille de route de l'Union Européenne est claire : la neutralité climatique doit être atteinte d'ici 2050, un objectif qui sous-entend la décarbonation du transport par le recours à des énergies alternatives (biogaz, biocarburants, hydrogène bas carbone...).

Face à l'ampleur des investissements attendus (véhicules moins polluants, infrastructures de recharge et de ravitaillement, formation...), les acteurs du secteur sont contraints de planifier leurs stratégies budgétaires à long terme. A plus court terme, le contexte géopolitique actuel, et ses retombées catastrophiques sur le prix de l'énergie, vient fortement entamer les marges du secteur... même si la tendance haussière est enregistrée depuis plusieurs années comme l'explique l'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (+45 % sur le prix du litre de gazole en 2021).

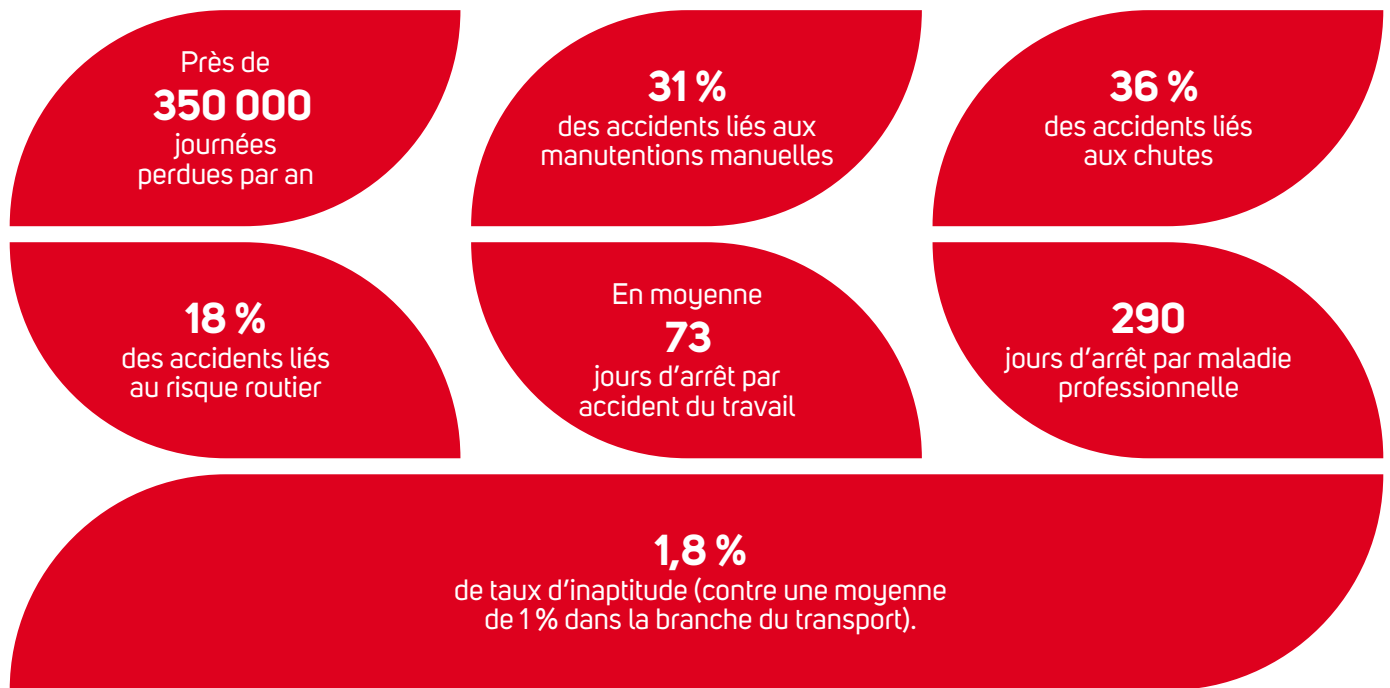
Pour relever ces défis dans un macroenvironnement turbulent, les entreprises du secteur doivent faire preuve d'anticipation, d'efficacité et d'agilité. Et cela passe notamment par le volet des ressources humaines, un levier crucial dans un contexte où le secteur mène une réflexion profonde sur son attractivité.

L'objectif in fine est de renforcer la sécurité des travailleurs, réduire le taux de rotation des collaborateurs, prévenir les arrêts, faciliter le recrutement, fidéliser les salariés, améliorer l'image du métier de chauffeur routier et aligner les plans de carrière avec les évolutions technologiques.

Le chantier est très ambitieux pour les chefs d'entreprises et directions de ressources humaines. En effet, rien que sur le thème de la sécurité, ce sont environ 350 000 journées qui sont perdues chaque année dans le transport routier de voyageurs, et plus de 2 500 000 dans le transport routier de marchandises, et qui nécessitent la mise en œuvre d'actions concrètes et durables.

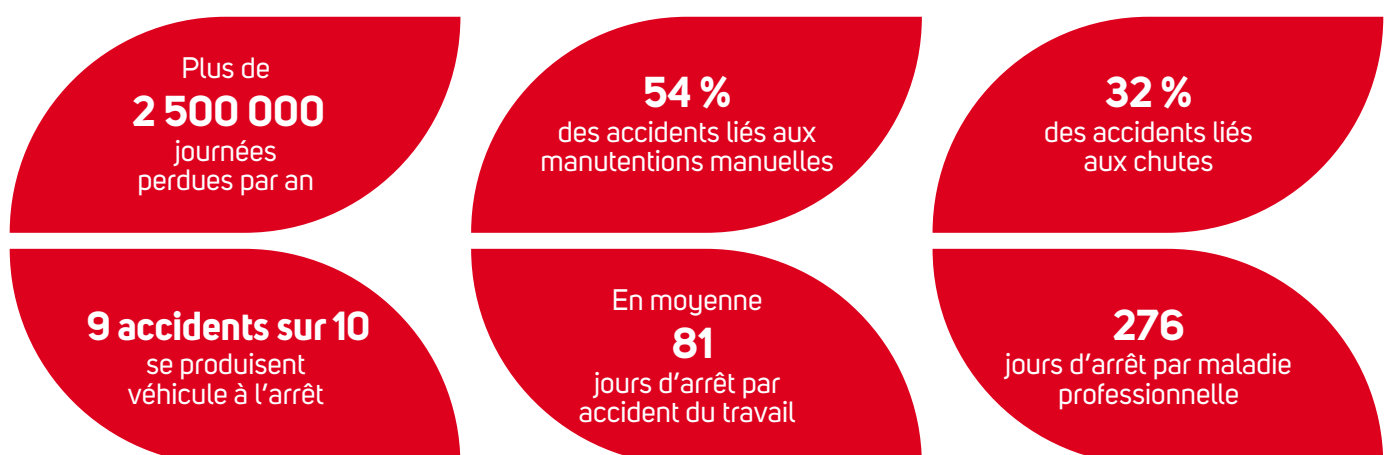
Les risques professionnels dans le transport routier de voyageurs

Source : INRS – 2021



Les risques professionnels dans le transport routier de marchandises

Source : INRS – 2021



Ce livre blanc explore les principaux enjeux sociaux dans le secteur du transport, leurs impacts sur les problématiques de santé et leurs conséquences sur les frais de santé observés sur les contrats collectifs, pour ensuite proposer des clés pragmatiques pour mieux les appréhender en tant que chef d'entreprise ou directeur des ressources humaines.

Plan

Edito	2
I. Analyse des problématiques de santé spécifiques au secteur des transports	5
1. État des lieux	5
a. Un secteur d'activité en manque d'attractivité	5
b. Des effectifs présentant un faible niveau de ressources	7
c. Taux d'absentéisme supérieur à la moyenne nationale	8
2. Les problèmes de santé spécifiques au secteur du transport routier	8
Le coefficient familial, un facteur « aggravant »	
II. Pistes d'action pour prévenir les problèmes de santé du secteur	12
III. Importance d'une couverture santé adaptée au secteur des transports	14
1. Quels avantages pour les travailleurs ?	14
2. Les avantages pour les employeurs	14
3. L'apport d'une mutuelle spécialisée dans le secteur des transports	15

I. Analyse des problématiques de santé spécifiques au secteur des transports



1. État des lieux

L'état des lieux « social » du secteur des transports (voyageurs et marchandises) est marqué par un manque d'attractivité majeur qui alimente la pénurie en main d'œuvre qualifiée. Il est également marqué par le faible niveau de ressources financières des salariés, qui sont majoritairement de niveau ouvrier.

a. Un secteur d'activité en manque d'attractivité

En 2022, près de 40 % des entreprises du TRM et TRV déclarent avoir des problématiques de recrutement. D'après une étude de l'OPTL, elles étaient près de 65 % en 2021.

Taux de rotation par secteur

	2021	2022
Transport Routier de Marchandises	47%	35%
Transports Routiers de Voyageurs	75%	49%
Déménagement	63%	47%
Location	52%	38%
Auxiliaires de transport	56%	34%
Prestataires logistiques	36%	28%
Transport sanitaire	55%	38%
Total	51%	36%

Proportion des entreprises qui ont indiqué avoir des difficultés de recrutement dans le cadre de l'enquête.

Enquête Tableau de bord AFT (2022)

Les conditions de travail difficiles, les horaires irréguliers et les contraintes physiques liées à la manutention et aux longues périodes de conduite expliquent en grande partie le manque d'attractivité du secteur. Ce constat se traduit par un recrutement compliqué, des difficultés à fidéliser les employés et donc un taux de rotation élevé, de l'ordre de 21 à 23 % dans les TRM et TRV contre 15 % tous secteurs confondus.

I. Analyse des problématiques de santé spécifiques au secteur des transports



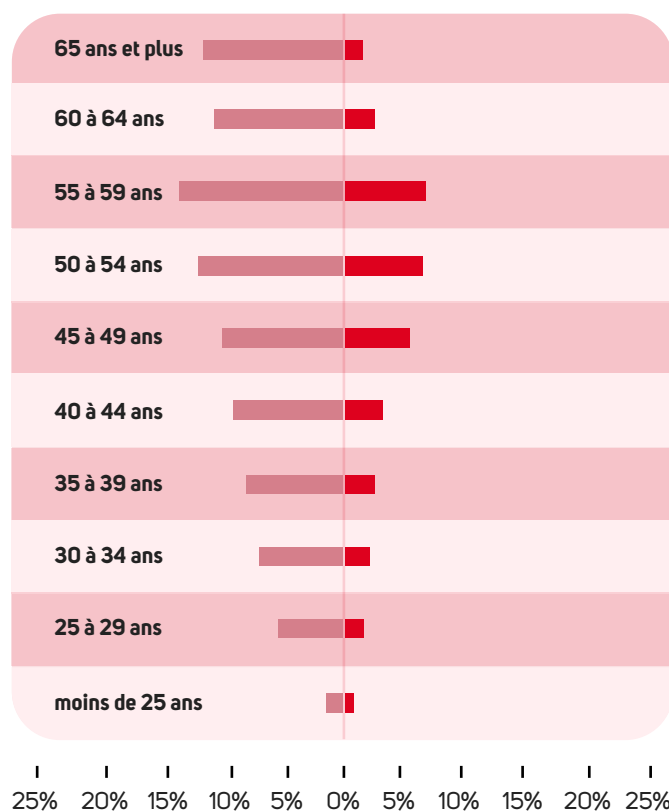
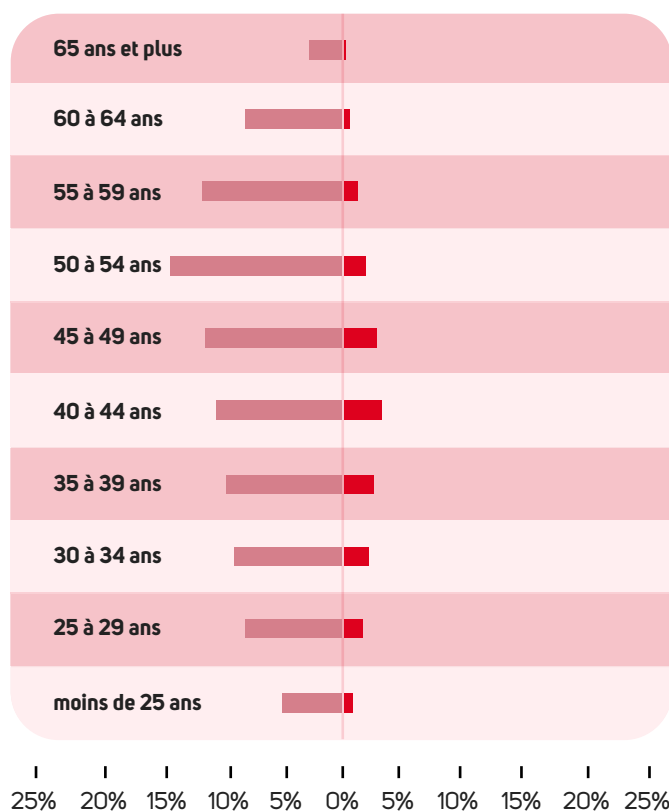
	2016	2020	2021
Marchandise	17%	18%	23%
Transports Routiers de Voyageur	22%	17%	21%
Transport sanitaire	19%	21%	20%
Total	18%	18%	23%

Enquête Tableau de bord AFT (2022)

Nous observons que, souvent, les individus optent pour la voie du transport routier en dernier recours, faute d'opportunités professionnelles plus attrayantes. Faute de personnel jeune et qualifié, les entreprises du secteur se retrouvent fréquemment avec des équipes composées de travailleurs en fin de carrière et peu qualifiés. La moyenne d'âge caracole à 47 ans, et dépasse parfois les 50 ans, contre une moyenne nationale de 41 ans tous secteurs d'activité confondus.

Transport routier de Marchandises (hors déménagement)

Transport routier de voyageurs



■ Hommes ■ Femmes

Pyramides des âges en 2021 (ensemble des familles professionnelles)

Enquête Tableau de bord AFT (2022)

I. Analyse des problématiques de santé spécifiques au secteur des transports

Dans le secteur de l'assurance santé, les risques de sinistres sont plus élevés à mesure que les individus vieillissent. C'est ce qui pourrait expliquer la consommation en frais de santé supérieure dans le secteur du transport des voyageurs, en raison de la moyenne d'âge élevée des salariés par rapport à d'autres secteurs d'activité.

b. Des effectifs présentant un faible niveau de ressources

Près de 80 % des effectifs dans le secteur du transport routier sont de niveau ouvrier.

A titre indicatif, le revenu mensuel brut d'un salarié dans une entreprise de TRM se situe à 2 500 € environ, contre 2 400 € dans une entreprise de TRV pour une moyenne nationale tous secteurs confondus de 3 300 €. Pour les conducteurs, soit environ 70 % des effectifs de l'entreprise, le revenu mensuel brut moyen se situe aux alentours de 1 900 €.

Par conséquent, les contrats de complémentaire santé couvrent principalement des familles présentant un niveau de ressources limitées.

De ce constat découlent trois conséquences essentielles sur la consommation de frais de santé :

- Les individus concernés ont tendance à retarder l'accès aux soins et attendent parfois le dernier moment. Or, une prise en charge médicale tardive implique souvent des soins plus conséquents à financer (en dentaire par exemple ou pour se soigner) ;
- Pour limiter le reste à charge, les familles présentant un faible niveau de ressources favorisent des couvertures santé de haut niveau de remboursement, ce qui peut entraîner un effet d'antisélection* ;
- Une sinistralité plus élevée sur les options facultatives de haut niveau et une tendance à la surconsommation notamment sur les postes optique et dentaire.



***Qu'est-ce que l'antisélection ?**

L'antisélection, parfois appelée sélection adverse, est un phénomène qui se produit dans le secteur de l'assurance lorsque les personnes ayant un risque plus élevé de sinistralité sont plus enclines à souscrire une assurance ou à choisir des niveaux de couverture plus élevés que celles présentant un risque plus faible. Cela conduit à un déséquilibre dans le portefeuille d'assurés, avec un pourcentage plus important d'individus à risque élevé qu'initialement prévu par l'assureur.

c. Un taux d'absentéisme supérieur à la moyenne nationale

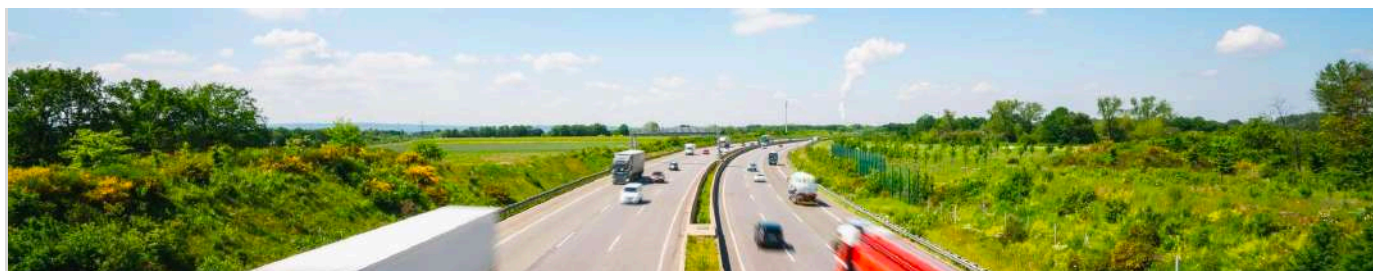
Le secteur des transports présente un taux d'absentéisme supérieur à la moyenne nationale, en partie à cause des problèmes de santé et des conditions de travail mentionnés précédemment. Ce constat accentue la pression sur les effectifs présents et peut entamer la compétitivité des entreprises qui doivent supporter des coûts additionnels liés aux arrêts de travail et au remplacement des travailleurs absents.

Le taux d'absentéisme dans le secteur du transport routier est estimé à 8 %, à l'heure où la moyenne nationale se situe aux alentours de 5 %. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart :

- La structure démographique des entreprises, caractérisée par une moyenne d'âge élevée ;
- La possible baisse ou la perte de motivation des chauffeurs, liée à l'évolution des conditions de travail, notamment avec l'apparition puis la démocratisation des outils de suivi (ou tracking) ;
- Les problèmes de santé spécifiques au secteur ;

2. Les problèmes de santé spécifiques au secteur du transport routier

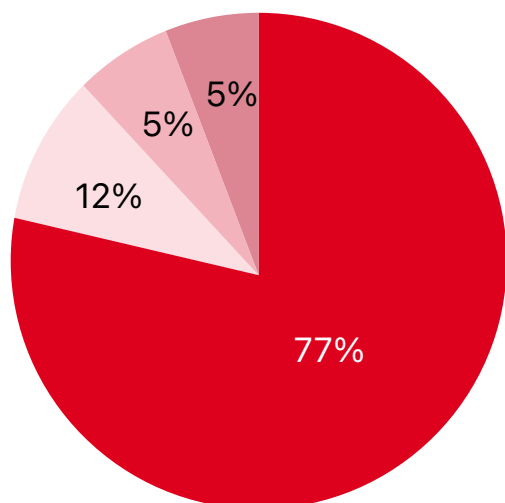
Troubles musculosquelettiques (TMS), troubles du sommeil, troubles psychosociaux, stress, agressions... le diagnostic établi par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est particulièrement lourd. A ces éléments s'ajoutent les accidents de la route, auxquels les travailleurs du secteur sont deux à trois fois plus exposés que les salariés des autres secteurs d'activité, avec un degré de gravité supérieur à la moyenne.



I. Analyse des problématiques de santé spécifiques au secteur des transports



Nature des maladies professionnelles

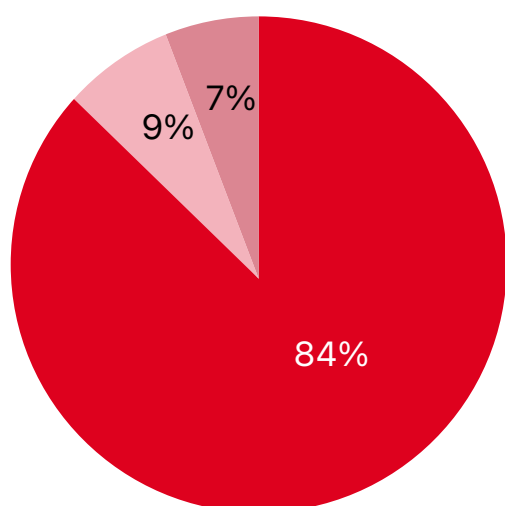


Les TMS représentent l'écrasante majorité des maladies professionnelles de la Branche, avec une prédominance des affections périarticulaires

Source : CNAM



Répartition du nombre de journées perdues par cause



En 2020, les accidents et les maladies professionnelles ont été à l'origine de plus de 4,6 millions de journées de travail perdues (reconnues et indemnisées par l'assurance maladie).

Source : CNAM



I. Analyse des problématiques de santé spécifiques au secteur des transports

Dans le détail, voici un récapitulatif des principaux problèmes de santé directement liés aux contraintes du métier :

Problèmes de santé (ou événements susceptibles de les induire)	Définition	Facteurs de risque	Conséquences de la non-prise en charge
TMS (Troubles Musculosquelettiques)	Affections touchant les muscles, les tendons, les ligaments et les articulations.	Manutention manuelle, postures inadéquates, vibrations, répétition de mouvements, stress...	Douleur chronique, incapacité fonctionnelle, arrêts de travail, baisse de productivité, invalidité.
Troubles du sommeil	Difficultés à s'endormir, à rester endormi ou à avoir un sommeil réparateur.	Horaires irréguliers, travail de nuit, bruit, stress, mauvaise hygiène de vie...	Fatigue, troubles de l'humeur, baisse de vigilance, accidents, problèmes de santé chroniques.
Troubles psychosociaux	Difficultés psychologiques et sociales liées à l'environnement professionnel.	Pression au travail, isolement, exigences de performance, conflits, insécurité de l'emploi...	Burn-out, dépression, absentéisme, détérioration des relations professionnelles, accidents.
Accidents de la route	Événements impliquant des véhicules routiers causant des dommages corporels.	Fatigue, troubles du sommeil, distraction, vitesse excessive, mauvaises conditions météorologiques, défaut d'équipement et d'entretien des véhicules...	Blessures, incapacité, décès, coûts médicaux et réparations, impact psychologique.
Agressions	Actes violents ou menaçants causant un préjudice physique ou psychologique.	Isolement, transport de marchandises de valeur, zones à risque, horaires tardifs...	Blessures, traumatismes psychologiques, stress post-traumatique, absentéisme.
Stress	Réaction de l'organisme face à des situations perçues comme menaçantes ou exigeantes.	Pression des horaires, charge de travail, exigences de performance, circulation dense...	Problèmes de santé mentale et physique, absentéisme, baisse de productivité, détérioration des relations professionnelles.
Douleurs au dos et aux membres supérieurs	Douleurs et inconforts ressentis au niveau du dos, des épaules, des bras et des mains.	Manutention manuelle, postures inadéquates, vibrations, répétition de mouvements, mauvaise ergonomie du poste de conduite, manque de formation des conducteurs à la bonne position de conduite...	Douleur chronique, incapacité fonctionnelle, arrêts de travail, baisse de productivité, invalidité.
Chutes et glissades	Pertes d'équilibre entraînant une chute ou une glissade, avec ou sans blessure.	Sol glissant ou en mauvais état, éclairage insuffisant, chaussures inadaptées, manque de formation à la sécurité, hayons ou plateaux glissants...	Blessures, incapacité temporaire ou permanente, coûts médicaux, absentéisme.
Collisions engins-piétons	Accidents impliquant un engin de transport (camion, chariot élévateur, etc.) et un piéton.	Zones de chargement et de manœuvre encombrées, manque de signalisation, conduite imprudente, formation insuffisante des conducteurs, manque de communication entre les travailleurs...	Blessures, incapacité temporaire ou permanente, coûts médicaux et réparations, impact psychologique.

I. Analyse des problématiques de santé spécifiques au secteur des transports

A ces problèmes de santé s'ajoute un phénomène de plus en plus inquiétant dans le secteur du transport routier : l'alcoolisme et, plus récemment, l'addiction au cannabis. Une enquête menée par l'AFT auprès de 92 entreprises du secteur a révélé que 54 % sont confrontées à des problématiques en lien avec l'alcool, contre 40 % qui déclarent faire face à des problématiques de consommation de cannabis. Ces comportements addictifs augmentent les risques d'accidents, parfois mortels, alimentent les conflits au travail et l'absentéisme, et donnent lieu à des sanctions disciplinaires qui peuvent aller au licenciement.



II. Pistes d'action pour prévenir les problèmes de santé du secteur



Pour relever les défis de santé dans le secteur du transport, les employeurs et leurs équipes RH ont malgré tout plusieurs leviers concrets et innovants à actionner, à la fois pour améliorer les conditions de travail, prévenir les risques professionnels et améliorer l'attractivité du secteur. Parmi ceux-ci, nous en listons 6 qui paraissent prioritaires.

1. Travailler sur l'attractivité de leur entreprise et de la filière en général, afin d'attirer du personnel plus jeune, abaisser l'âge moyen des salariés de la filière et réduire les problématiques de santé et d'absentéisme associées aux maladies et accidents du travail. Une enquête AFT réalisée en 2022 sur un échantillon d'entreprises met en évidence plusieurs types d'actions pour renforcer la marque employeur. Retrouvez une synthèse dans le tableau ci-dessous.

Quelles sont les mesures mises en place dans le cadre du développement de la marque employeur ?

Axes	Action	Part des établissements de la Branche	Répartition des actions par axe
Axe 1 Faire découvrir son entreprise	Accueillir des demandeurs d'emploi en immersion professionnelle	17%	37%
	Accueillir des enseignants, conseillers emploi/insertion	4%	10%
	Accueillir des stages de découverte scolaire	19%	41%
	Participer à des salons d'orientation	6%	13%
Axe 2 Optimiser ses recrutements	Favoriser la diversité dans l'entreprise (sexe, âge, origine, handicap)	10%	19%
	Favoriser la pluriactivité des salariés à temps partiel	2%	3%
	Mettre en place un programme d'intégration (parcours d'intégration, livret d'accueil, parrainage, tutorat, référents) des nouvelles recrues	13%	24%
	Participation à des forums emploi	11%	20%
	Participation à des jurys d'examen	8%	14%
Axe 3 Fidéliser ses salariés	Formaliser un processus de recrutement (réponses à toute candidature, process d'entretiens...)	10%	19%
	Accompagner les salariés dans leur montée en compétence (formation non obligatoire)	14%	19%
	Agir sur la transmission des savoirs dans l'entreprise	9%	12%

II. Pistes d'action pour prévenir les problèmes de santé du secteur

Axes	Action	Part des établissements de la Branche	Répartition des actions par axe
Axe 3 Fidéliser ses salariés	Avoir réduit le nombre d'accidents du travail et risques professionnels (nombre de chutes de manutention manuelles et mécaniques, nombre et de la durée des arrêts maladie...)	7%	10%
	Favoriser la mobilité professionnelle au sein de l'entreprise	7%	10%
	Mettre en place un management participatif (séminaire, boîte à idées....)	6%	8%
	Organiser des évènements conviviaux (repas de Noël, journées familles etc)	15%	19%
	Soutenir une démarche individuelle ou collective de VAE (Validation des acquis d'expérience dans l'entreprise)	3%	4%
	Mettre en place une politique d'avantages sociaux (CE attractif, mutuelle...)	14%	19%

Note de lecture : 41 % des établissements ayant mis en place au moins une action de l'axe 1 déclarent accueillir des stages de découverte scolaire, cela représente 19 % des établissements de la Branche

Source : Rapport OPTL

2. Investir dans des équipements ergonomiques : comme des sièges dotés d'un meilleur soutien lombaire et de réglages personnalisables, des volants ajustables en hauteur et en inclinaison, ou encore des aides à la manutention pour limiter les efforts physiques lors du chargement et déchargement de marchandises ;

3. Mettre en œuvre des programmes de prévention : organiser des formations à la conduite défensive pour sensibiliser les conducteurs aux dangers de la route et leur apprendre à anticiper les situations à risque. Il s'agira également de mettre en place des contrôles réguliers des véhicules pour assurer leur bon état de fonctionnement et prévenir les pannes ou les accidents, et d'encourager les travailleurs à adopter des pratiques saines comme les pauses régulières et les exercices d'étirement pour prévenir les TMS, limiter l'utilisation des écrans, ou encore mieux gérer les problématiques d'addictions et psychotropes ;

4. Réfléchir à la mise en place d'horaires de travail réguliers : adapter les horaires de travail en tenant compte des contraintes spécifiques du métier de conducteur, par exemple en évitant les changements brusques d'horaires ou en instaurant des périodes de repos suffisantes entre les tournées/voyages. Une telle action permet de réduire la fatigue, les troubles du sommeil et donc le risque d'accidents liés à la somnolence ;

5. Réaliser des actions de soutien psychologique et social : proposer des services d'écoute et de soutien psychologique pour aider les travailleurs à faire face au stress, aux agressions ou aux troubles psychosociaux. Des ateliers de gestion du stress, des séances de relaxation ou de méditation peuvent être mis en place pour améliorer la qualité de vie au travail ;

6. Mettre en place une couverture santé adaptée aux spécificités du secteur du transport, ce qui nous amène au point suivant.

III. Importance d'une couverture santé adaptée au secteur des transports



Comme nous l'avons montré tout au long de ce document, le secteur des transports doit relever des défis majeurs en matière de santé et de sécurité pour les travailleurs. Ces défis sont à la fois liés à la nature intrinsèque du travail exercé, mais également aux spécificités sociales de la population qui l'exerce.

Dans ce contexte, le déploiement d'une couverture santé adaptée à ces spécificités s'impose avec force. Résumons les avantages pour les travailleurs et les employeurs.

1. Quels avantages pour vos salariés ?

- **Accès à des soins de qualité** : une couverture santé adaptée permet aux travailleurs du secteur des transports de bénéficier de soins de qualité pour traiter les problèmes de santé courants, notamment les TMS, les troubles du sommeil et le stress. En offrant une prise en charge adaptée rapide, et limitant le reste à charge, le risque de retardement et de renoncement aux soins est minimisé ;
- **Prévention des risques professionnels** : une couverture santé adaptée inclut également des mesures de prévention pour réduire les risques liés au travail. Des campagnes de vaccination, des programmes de sensibilisation et d'autres initiatives peuvent aider à prévenir les maladies et les blessures professionnelles.
- **Une meilleure protection des familles des travailleurs** : le coefficient familial dans le secteur des transports reste élevé comparativement à d'autres secteurs. Cela souligne l'importance pour les salariés de disposer d'une couverture santé familiale solide, qui couvre non seulement les besoins des employés, mais aussi ceux de leurs enfants et conjoints.

Qu'est-ce que le coefficient familial ?

Le coefficient familial sur un contrat de complémentaire santé collective correspond au ratio du nombre de bénéficiaires couverts (adhérents, ayants droits) sur le nombre de salariés couverts. Plus il est élevé, plus les salariés ont tendance à y rattacher leurs ayants droits et conjoints. C'est le cas de nombre d'entreprises dans les transports. Combiné avec un niveau de revenu moyen inférieur à la moyenne nationale, le transport est l'un des secteurs où la contribution de l'employeur dans la prise en charge des frais de santé est cruciale pour éviter le renoncement au soin.

2. Les avantages pour les employeurs

Les employeurs du secteur des transports ont tout intérêt à mettre en place une couverture santé adaptée pour leur personnel, à la fois pour améliorer les conditions de travail et pour consolider leur compétitivité dans un secteur de plus en plus concurrentiel. Voici une synthèse des avantages attendus sur cet investissement.

III. Importance d'une couverture santé adaptée au secteur des transports

- **Réduction de l'absentéisme et des coûts associés** : en limitant le retardement ou le renoncement aux soins, les employeurs favorisent la bonne santé de leurs effectifs, ce qui se traduit par une baisse de l'absentéisme et des coûts qui y sont associés (remplacements et heures supplémentaires) ;
- **Renforcement de la marque employeur** : en proposant une couverture santé de haut niveau qui présente des remboursements attractifs, des consultations chez des spécialistes, des soins dentaires, un soutien psychologique ou encore des prestations pour les enfants, les employeurs montrent leur engagement en faveur du bien-être de leurs employés, ce qui améliore leur satisfaction et contribue à renforcer la réputation de l'entreprise... un facteur décisif dans un secteur en manque d'attractivité et en pénurie de main d'œuvre ;
- **Facilitation du recrutement** : en offrant une couverture santé de qualité, les employeurs rendent leur entreprise plus attrayante pour les candidats potentiels. Cela peut permettre d'attirer des travailleurs qualifiés et expérimentés, réduisant ainsi les coûts liés au recrutement ;
- **Fidélisation des travailleurs** : une couverture santé de qualité, qui prend en compte les problèmes de santé spécifiques au secteur du transport, peut inciter les employés à rester en poste plus longtemps, réduisant ainsi le turnover et les coûts liés à l'embauche de remplacements ;
- **Bénéfices liés aux actions de prévention** : en mettant en place des campagnes de vaccination ou des ateliers sur la gestion du stress, les employeurs peuvent prévenir les problèmes de santé chez leurs employés et réduire les coûts indirects tels que l'absentéisme et le remplacement du personnel. Par exemple, des ateliers de gestion du stress pour les conducteurs de bus peuvent les aider à mieux gérer les situations de confrontation.

3. L'apport d'une mutuelle spécialisée dans le secteur des transports

Le choix d'un partenaire santé adapté aux spécificités du secteur des transports n'est pas toujours évident. En effet, des déséquilibres significatifs peuvent apparaître dans les contrats de complémentaire santé collective au bout de quelques années, nécessitant des réajustements tarifaires à la hausse. De telles situations engendrent le mécontentement des salariés, la perte de confiance et la détérioration de la relation avec le prestataire de complémentaire santé, sans oublier les renégociations fréquentes et coûteuses pour les entreprises.

Pour les entreprises, le choix d'une mutuelle experte dans le secteur des transports favorise une proximité et un niveau de service en phase avec les attentes de leurs effectifs. En outre, des options complémentaires sur mesure viennent augmenter les niveaux de couverture sur certains postes de santé. Mais encore, il est possible de bénéficier de cotisations ajustées pour préserver l'équilibre global du contrat.

Une mutuelle spécialisée dans le secteur des transports propose à la fois des solutions classiques, ouvertes à tous les âges (avec plusieurs formules au choix), et des solutions optimisées pour les 50 ans et plus. Elle complète également son offre par des solutions prévoyance, afin d'affronter sereinement les périodes difficiles (accidents, invalidité, dépendance, décès...). A la clé :

III. Importance d'une couverture santé adaptée au secteur des transports

- Des niveaux de cotisation adaptés aux caractéristiques démographiques du secteur, garants d'une relative stabilité dans le temps et d'un partenariat durable avec la mutuelle ;
- Des grilles adaptées aux spécificités du secteur, avec par exemple des remboursements améliorés sur l'ostéopathie et les thérapies manuelles, les soins dentaires, la phytothérapie pour soulager la douleur sans altérer la vigilance au volant, un forfait sport pour entretenir la condition physique et le renforcement musculaire, la prise en charge de séances de consultation de psychomotriciens, psychologues ou ergothérapeutes pour les enfants, etc. ;
- Un service de téléconsultation accessible en permanence, donnant aux salariés la possibilité de consulter un médecin à distance 24h/24 et 7j/7, pour un avis médical ou une ordonnance, sans délai et sans déplacement, en phase avec les contraintes de leur métier prenant ;
- Un second avis médical pour les pathologies graves ou invalidantes, ce qui s'avère particulièrement utile en cas de diagnostic complexe ou lourd pour une prise de décision éclairée ;
- Un accompagnement personnalisé en matière de sommeil et de nutrition, via des programmes de coaching encadrés par des psychologues visant à accompagner les salariés dans l'adoption d'habitudes de vie saines et prévenir les troubles liés au stress ou à la fatigue ;
- Une protection juridique santé et médicale en cas de litige ou de questionnement lié à la couverture santé ou à des problèmes médicaux des salariés.



Issue du regroupement de mutuelles fondées il y a plus de 50 ans, Mutuelle Entraïn a été créée en 2009 par les salariés du rail pour sauvegarder le caractère intergénérationnel et solidaire d'une véritable couverture santé mutualiste.

Aujourd'hui reconnue comme un acteur incontournable de l'écosystème ferroviaire, Mutuelle Entraïn valorise également son expertise auprès des entreprises du Transport étendu, et en particulier le transport routier.

En proposant des garanties et des tarifs adaptés aux spécificités du transport ainsi qu'une palette de services de haut niveau pour les salariés et équipes RH, Mutuelle Entraïn accompagne les entreprises qui souhaitent améliorer leur compétitivité dans un secteur particulièrement concurrentiel et répond aux besoins des leurs salariés.

Sources

- <https://market-insights.upply.com/fr/transport-routier-les-moteurs-de-la-transition-energetique>
- <https://www.inrs.fr/metiers/transport/transport-routier-voyageurs/transport-routier-voyageur-solutions.html>
- <https://www.inrs.fr/metiers/transport/transport-routier-marchandises.html>
- <https://www.winlassie.com/faq/management-des-risques/risques-secteur-transport/>
- <https://www.dosmajeur.com/secteur-du-transport-routier/>
- OPTL Rapport 2022



Vous êtes responsable RH ?

Mutuelle Entrain met à votre disposition une équipe dédiée pour répondre à toutes vos questions.

Votre contact - Eric au 06 61 81 48 87 / eric.henryon@mutuelle-entrain.fr

Adresse

Mutuelle Entrain CS au 5 Bd. Camille Flammarion, 13001 Marseille.